

Justice

Magistrats, greffiers et l'image du pouvoir judiciaire

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

**Le nouveau Garde des Sceaux, Francis Nkéa Nzigue, va devoir affronter les problèmes d'un monde qu'il est censé bien connaître, pour y avoir été l'un des acteurs en tant qu'avocat. Mais cette fois, ce sera dans un rôle plutôt inhabituel. Et les attentes sont à la fois nombreuses et de plusieurs ordres.**

S'IL Y A des secteurs qui ont fait parler d'eux au cours des premiers mois de l'année en cours, la Justice en fait partie. Le prédécesseur de Me Francis Nkéa Nzigue, Alexis Boutamba Mbina, n'a pas eu le sommeil tranquille à ses débuts à la tête de ce département, tant les acteurs dudit domaine, notamment magistrats et greffiers, par leurs syndicats respectifs, semblaient avoir décidé de lui polluer l'existence. Heureusement qu'il a su faire montre de tact pour désamorcer les différentes grèves déclenchées ici et là. A ce jour encore, plusieurs doléances inscrites dans les cahiers des revendications de ces syndicats de-



Photo : BANDOMA

Le nouveau ministre de la Justice, Francis Nkéa Nzigue.

meurent d'actualité. Du coup, d'aucuns prédisent déjà que s'il ne choisit pas la meilleure manière de lancer son activité à la tête du département de la Justice, ces dossiers pourraient compliquer la suite. Et d'autres de renchérir que les doléances des syndicalistes ne sont pas les seules préoccupations qui attendent le nouveau "patron" de la Justice gabonaise. D'autres, nombreux et de plusieurs ordres, sont également sur la table de cet avocat natif de Minvoul (Woleu-Ntem). Il faut rappeler que les re-

vendications des magistrats ont essentiellement tourné autour des costumes d'audiences, des bâtiments pouvant abriter les juridictions administratives de Franceville et de Port-Gentil, l'application du décret 0404 du 20 août 2015 portant régime des rémunérations des agents civils de l'Etat et portant reclassement, texte applicable aux magistrats hors catégorie, etc. Ceux des greffiers, quant à eux, portaient, entre autres, sur le statut particulier des greffiers, l'organisation (enfin) du concours profes-

sionnel interne annoncée depuis des mois, etc. C'est, en gros, ce qui attend le nouveau Garde des Sceaux à ce niveau. Et à en juger par la détermination affichée par les syndicats des magistrats et des greffiers, tout porte à croire que l'avocat nommé à la tête de la Justice pourrait ne pas avoir d'état de grâce. Cependant, il n'y a pas que cela. Au nom du gouvernement, Francis Nkéa Nzigue devra également s'atteler à effacer ces tâches qui noircissent l'image de la justice gabonaise aux yeux des justiciables. Elles ont pour

noms : corruption souvent à l'origine de la disparition des dossiers ; abus de pouvoir des magistrats, auxiliaires de justice et autres OPJ ; et surtout l'épineux problème des détentions préventives interminables. Ce dernier phénomène est sans doute l'une des principales causes de la surpopulation des prisons gabonaises. Ce qui non plus n'est pas de nature à relever l'image de la justice de notre pays... A tous ces dossiers pour le moins brûlants, il faudra ajouter ceux relatifs aux Actes du Dialogue poli-

tique. Sur ce chapitre on notera, outre la tenue des assises sur l'organisation et le fonctionnement de la Justice, les réformes judiciaires sur les rapports entre l'Exécutif et le Législatif d'une part, et la Haute Cour de justice, le Conseil d'Etat, d'autre part. Rappelons que lors de sa prise de fonction, Francis Nkéa Nzigue a demandé aux uns et aux autres de le "juger au pied du mur". A lui donc de montrer que l'éloquence de l'avocat peut rimer avec l'efficacité dans l'action. C'est là un vrai challenge.



Photo : Aristide MOUSSAVOU

Le problème des détentions préventives est aussi l'une des causes de la surpopulation des prisons gabonaises.

Opération "Mamba"

Il faut continuer à traquer tous les malfrats

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

**La lutte contre les détournements de fonds et autres malversations financières, connue sous l'appellation de "Mamba", lancée par le Gouvernement, sous l'actuel Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet, est certainement l'une des initiatives les plus applaudies par les populations ces derniers temps. Toutefois, son essoufflement apparent inquiète plus qu'il rassure. Surtout devant le silence sur la suite des "affaires".**



Photo : Wilfried MBINAH/ L'Union

Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet...

«LE temps de la justice n'est ni celui de la politique, ni celui des journalistes». Emmanuel Issoze Ngondet, le Premier ministre, l'a déclaré la semaine dernière, répondant à la question d'un de nos confrères sur le silence qui entoure désormais la poursuite de l'opération "Mamba". Du nom de cette campagne de traque contre tous les malfrats financiers dont le pays regorge, et qui a déjà épinglé certains d'entre eux, surnommés «intouchables». Si le chef du gouvernement a voulu, là, marquer une ligne de démarcation stricte entre l'action judiciaire et la frénésie médiatique, il n'en demeure pas moins que le

silence imposé désormais aux médias n'est pas de nature à rassurer une opinion publique gabonaise de plus en plus préoccupée de connaître la suite à donner à ces affaires sulfureuses. Ce qui devrait trancher avec les ragots et désinformations dont certains médias, notamment en ligne, sont passés maîtres. Surtout qu'il ne coûte rien de donner la simple information. Il ne s'agirait donc pas de jeter aux loups des dossiers entiers qui relèveraient de l'instruction judiciaire. A l'image de ce qui se passe ailleurs, le fait de rendre publique une enquête n'a jamais été un frein à la justice. Tout le contraire.

En outre, le fait de mettre aux arrêts certains hauts fonctionnaires supposés véreux a le mérite de freiner les comportements séditieux de ceux qui, encore nombreux, sont tentés de plonger la main dans la caisse. Le caractère dissuasif de ces coups d'éclat n'est alors plus à démontrer. Plus que tout, les arrestations de Magloire Ngambia, Étienne Ngoubou et autres personnalités de haut rang sonnent comme des avertissements pour d'éventuels criminels financiers. Même si on s'étonne de voir encore quelques hauts cadres de l'Administration impliqués dans des affaires sulfureuses circuler librement.

Dans un pays où les détournements de deniers publics étaient un temps devenus un sport national, il est toujours bon de rappeler à ceux qui l'auraient oublié que les lois sont faites pour être appliquées. Des ministres, des directeurs généraux, en fonction ou non, les patrons d'entreprises cités dans de ténébreuses affaires ne devraient pas être exemptés. La loi, comme l'ont démontré les cas cités sus-dessus, est la même pour tous. Les voleurs de poules ou autres auteurs de larcins ne devraient plus être les seuls victimes d'une justice dont l'ambition devrait être de s'émanciper des ordres des puissants.

Il est temps de sortir du curieux silence actuel pour que tout le monde comprenne que l'opération "Mamba" se poursuit afin que l'opinion publique soit rassurée de la volonté du gouvernement de continuer à mettre hors d'état de nuire toute cette faune de pilliers de la République. Lesquels, par des micmacs douteux, ont bâti de fortunes colossales aux yeux et à la barbe du contribuable. Et à l'heure où l'équipe gouvernementale est engagée dans le Plan de relance de l'économie nationale, pour faire face à la crise qui plombe toutes les perspectives, la réduction du train de vie de l'Etat ne saurait

prosperer, à en croire certains observateurs, que si des moyens considérables sont mis en place pour torde le cou à tout contrevenant. En ce sens, le Gabon étant une maison de verre, chacun sait, même s'il faut tenir compte de la présomption d'innocence, qu'il ne suffit pas d'enquêter longtemps pour débusquer les souris dans un sac d'arachides. In fine, il est demandé à l'équipe d'Emmanuel Issoze Ngondet II de rendre plus transparent le traitement de ces dossiers, afin que le combat de l'assainissement des comptes publics soit plus efficace et transparent. Pour l'intérêt du pays.



Photo : Aristide MOUSSAVOU/ L'Union

... et le Palais de Justice de Libreville sont les leviers de la poursuite de l'opération Mamba.